

Dispositif Local d'Accompagnement

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF « DIVERSIFICATION DES RESSOURCES : Focus Mécénat »

CONTEXTE

France ACTIVE PACA souhaite apporter un soutien structurant aux acteurs de l'ESS qui souhaitent inscrire leur politique de mécénat dans leur stratégie globale de développement.

Les fonds privés de mécénat et dons divers représentent **4 à 5 %** du budget moyen d'une association française. C'est peu et cela signifie d'entrée de jeu que ne tirent leur épingle du jeu que les structures qui en font un véritable axe de travail de moyen-long terme, y consacrent une certaine énergie avec une approche centrée sur une coopération gagnant – gagnant.

Le contexte socio-économique y invite également, pour de multiples raisons, notamment la baisse du niveau des subventions, la porosité croissante entre les secteurs marchands et non marchands, les aléas de la fiscalité du mécénat, les diminutions de contrats aidés, ...

La pandémie actuelle aggrave la crise économique traversée par certaines structures de l'ESS, renforçant la nécessité de revisiter et adapter son projet stratégique et d'avoir des objectifs clairs de niveau de fonds propres et d'indépendance.

L'éventuelle motivation à compenser une baisse de recettes ne peut qu'être un **déclencheur**, mais aucunement un fondement à un partenariat privé porteur de **sens** pour chaque partie.

Quatre grandes **logiques** existent : s'agit-il principalement pour l'association de "rechercher un financement" et "permettre un don", de "coconstruire un service ou un produit", "d'encourager des pratiques responsables" ou encore de "développer une offre marchande" ?

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Il s'agit d'animer un **accompagnement collectif** de ces structures en recherche affirmée de cofinancements privés et partenariats-entreprises. **A l'issue**, chacune :

- maîtrisera l'éventail des enjeux du sujet
- connaîtra les bases du cadre légal et fiscal du mécénat, du parrainage et des ventes
- disposera de grilles d'opportunité et de gestion des risques (selon le contexte et la maturité de la démarche)
- disposera d'une méthodologie pour gérer le processus de la phase amont à celle aval (de la préparation à l'évaluation)
- saura présenter clairement sa structure et disposera d'une "offre" claire
- aura repéré des cibles précises et définit des modes d'approche appropriés
- disposera d'une trame de dossier de partenariat
- aura élaboré son plan d'actions pour avancer plus avant (et disposera d'outils pratiques et de sites ressources).

PROGRAMME

JOUR 1 - « Les logiques des partenariats et financements privés »

Productions du jour : Pitch 2 minutes de présentation de sa structure. Repérage des divers aspects de la conduite de son projet associatif à travailler pour que la structure se lance avec réalisme dans la démarche. Identification des points de fiscalité pouvant nécessiter une intervention

JOUR 2 – « Etapes de construction de la stratégie »

Productions du jour : Elaboration d'un portefeuille de projets, première version de plan stratégique : cibles / approches / argumentaires / modalités relationnelles

JOUR 3 – « S'organiser pour une mise en œuvre opérationnelle »

Productions du jour : Plan d'action côté organisation interne et fonctions supports, première version de dossier de partenariat

JOUR 4 – « Exercices pratiques »

Productions du jour : Plan d'action individualisé (de court ou moyen terme)

METHODOLOGIE

- Nombreux échanges avec et entre les participants facilitant l'intelligence collective, l'entraide et le débat
- Jeu de rôles et travail en sous-groupes
- Remise de bibliographie détaillée et citation d'études récentes
- Temps de réflexion du participant sur le projet de sa structure
- Remise de 13 outils pratiques

SUIVI POST-ACCOMPAGNEMENT

Le consultant pourra intervenir auprès des structures dont les besoins seront identifiés après la fin de l'accompagnement. Cette intervention doit permettre l'appropriation des outils coconstruits et de résoudre les éventuels problèmes post-accompagnement **l'appropriation des outils coconstruits et de résoudre les éventuels problèmes post-accompagnement.**

Ces interventions feront l'objet d'une convention « suivi » spécifique. Elle n'est pas « automatique » et sera systématiquement le fruit d'un dialogue avec le CM DLA référent des dossiers.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les DLA sont pris en **charge par des financements publics** - Etat, Banque des Territoires, Conseil Départemental des Bouches du Rhône, CAF, Fonds Social Européen – et donc gratuits pour les structures. Toutefois, **l'implication des participants doit être réelle et bénéficier à l'ensemble de la structure.** Le DLA Collectif n'est pas une action de formation et, à ce titre, ne délivre pas d'attestation de formation.

Consultant : Pascal Loviconi – expert spécialisé sur la diversification des financements de projets non marchands, des partenariats entreprises-associations et de l'évolution des modèles économiques.

Durée : 4 jours

Dates : 23 novembre et 24 novembre 2020, 11 janvier et 12 janvier 2021

Lieu : France Active Paca, 25 rue de la République, 13002 Marseille

Inscriptions : <https://frama.link/kPg9gLbW>

Contact : Lucie GUIOT - lguiot@franceactive-paca.org - 06 03 96 62 95